

Siège social : 8 rue Lemarché 80800 FOUILLOY
N° Siret : 447 821 182 00014

Compte rendu de la réunion du 4 février 2017 à Amiens Maison des Sports

Présents : J. Estienne, M. Taillefer, J.M. Petit, R. Despontin, P. Derouvroy, L. Payen, B. Cordier, J. Lebon, E. Tellier, J.P. Dormeival, E. Noel, M. Malivoir, D. Dissais

Absents excusés : Y. Dissais, P. Boidin

M. le Président ouvre la séance à 14h20.

Ordre du jour :

- Mise en place des responsables des commissions ;
- Point sur les effectifs ;
- Point comptable (aides et subventions) ;
- Point sur les commissions ;
- Actions menées et à mener par le Codep ;
- Aide au nouvel adhérent ;
- Réflexions sur la modification des statuts, changement de siège... ;
- Questions diverses.

M. le Président remercie les membres présents (comité directeur et commissions) à cette première réunion depuis le renouvellement du comité directeur à l'Assemblée Générale à Beauchamp. Cette réunion se tient à la maison des sports (inaccessible financièrement pour le comité) mais mise à disposition des lieux contre petite obole.

Le comité directeur se compose de 11 membres (il en faudrait 15) ; déficit en féminines : - 2 et également -2 pour le personnel masculin. Une satisfaction : des membres de clubs travaillent au sein des commissions. Une autre note positive : les effectifs des autres codep des Hauts de France sont inférieurs au nôtre.

Mise en place des commissions :

Formation : M. Taillefer, J. Estienne

Tourisme : J. Estienne, B. Cordier, E. Tellier

Jeunesse : M. Taillefer

Sécurité : R. Despontin, J.P. Dormeival

Communication : Y. Dissais, P. Derouvroy, P. Boidin

Féminine : E. Noël, M. Malivoir

VTT : L. Payen

Développement durable : J.M. Petit, L. Payen

Le fichier sera mis à jour et transmis au COREG.

Effectifs :

En 2016 : 497 licencié(e)s -84 femmes et 413 hommes dont 53 jeunes - 18 ans (42 h et 11f) ; une baisse de 19 par rapport à 2015.

L'effectif au 01/02/2017 est de 363 licenciés soit un retard de 2 licences par rapport à 2016 à la même date.

A signaler, la progression du club d'Englebelmer VTT pour sa 2^e année d'affiliation : 31 adhérents.

Un club ne s'est pas encore ré-affilié.

M. Taillefer nous signale 306 nouveaux licenciés au niveau du COREG ; effectif en baisse importante à la FFCT et création d'une licence « compétition ». La FFC offre bien une licence « pass'loisir » dédiée aux activités de pur loisir. Un club FFC de la Somme recherche des adhérents dans ce créneau loisir, sport, santé (une certaine similitude avec la FFCT).

Point comptable :

Il est rappelé que toutes les actions financières doivent passer par le CODEP.

La ristourne en 2016 a été de 1385,86 euros (2,70 euros par licence + 13 euros par club).

Joël nous présente sa nouvelle façon de travailler le plan comptable pour nous faciliter le suivi des actions.

Commissions :*Tourisme :*

La commission est composée maintenant de 3 membres.

Les circuits sur la pochette « Promenades et randonnées Vélo » sont pratiquement tous en ligne sur le site « VéloenFrance ». Il manque pour le moment les circuits VTT. Un appel lancé aux clubs VTT est resté sans résultat .

La Véloroute de la mémoire et la Méridienne ont été mises en ligne.

Bel article sur la revue de décembre de la Randonnée Permanente : « les chemins de la grande guerre dans la Somme-Souvenir ».

En janvier, le circuit du Sart Galant a été mis à l'honneur sur « VéloenFrance » ; en février : la Méridienne.

Nous notons au carnet des bonnes adresses : l'auberge des remparts à Péronne et le clos de Vitermont à Englebelmer.

Le Conseil Départemental lance un appel à projet sur l'activité du tourisme. Pourquoi ne pas proposer un séjour touristique dans la Somme pour le catalogue FFCT ? Et la mise en ligne de circuits VTT dans le tourisme de nature.

Le département postule pour être « destination Vélo 2017 » Il est en train de fournir un gros travail. La commission participe à l'élaboration du projet.

Une journée de formation sera organisée par le COREG pour les délégués (pour favoriser le tourisme).

Féminines :

Une réunion au niveau du Coreg est prévue le 25 février à Cambrai.

Les féminines de « Toutes à Strasbourg » se retrouveront à Pierrefonds les 8 et 9 avril.

Communication :

Le site a évolué. La présentation est agréable et donne envie de le consulter. Merci à Pierre. Sur la page de présentation figure l'emplacement pour une photo des membres du comité. Malgré plusieurs rappels, certains d'entre nous n'ont toujours pas transmis leur photo. Négligence ou refus ? Apparemment pas d'opposition donc merci d'envoyer la photo à P. Boidin.

Formation :

Le stage « animateur, pourra être sous la coupe du Codep dans la mesure d'un effectif d'au moins 6 personnes, le DRF devra être avisé assez tôt en saison pour programmation sur le site FFCT.

Sont prévus :

Un stage animateur : 25 et 26/02 ; initiateur : 8 et 09/04 et 29 et 30/04 ; moniteur jeunes : 06-07/04 et 13-14/05 ; GPS : 04-05/11 à Péronne

Une date est à prévoir pour un stage : recyclage moniteur.

Consultation et inscription sur le site FFCT : espace fédérale du licencié onglet : formation

Il existe aussi des formations au niveau du CDOS par le CRIB.

Jeunes :

La semaine « jeunes » est prévue en juillet à Châtellerault. La participation financière de chaque jeune est fixée à 220 euros. Le Codep peut-il apporter une aide ? Oui : 50 euros par jeune.

Le Coreg envisage un stage « formation jeunes » pour animateur - initiateur en 2018. Le financement de la formation serait : 1/3 Coreg, 1/3 Codep, 1/3 club ou intéressé. Accord pour Codep80.

Dans le cadre des activités périscolaires à l'école de Saleux, JP Dormeival nous fait part, pour la 2^e année, de la participation bénévole de membres de l'URP à l'initiation au vélo des élèves de CP et CE1. La mairie et les parents ont apprécié le travail effectué l'an dernier.

Sécurité :

Pas d'accident pour le moment.

Syndicat mixte baie de Somme : réseau routier : pas de réponse pour le moment. Accord est donné à JP Dormeival pour être le correspondant avec le syndicat mixte.

Proposition : les clubs pourraient remonter les informations sur l'état des routes auprès de M. Despontin : accord. (Voir la fiche FEDER toujours d'actualité)

Il serait bon de recenser les délégués sécurité des clubs.

Action sur la sécurité : documentation à destination des licenciés.

Le Coreg organisera une réunion annuelle sur le thème de la sécurité.

La FFCT a lancé une campagne : « Offrez un vélo à votre santé » Le Codep centralise les commandes clubs.

Actions menées et à mener par le Codep :

30 septembre Réunion ETR à Péronne.

04 novembre Réunion Maam à Amiens pour changement de siège.

08 novembre Conseil Départemental Somme à Amiens sur manifestation du centenaire.

09 novembre Invitation pour les Talents du Sport Amateur.

11 novembre AG Friville Escarbotin.

17 novembre Réunion Conseil Départemental à Amiens sur la charge "Conciliation des usages".

21 novembre Réunion CDESI à Amiens CD.

04 décembre AG de l'URP d'Amiens.

04 décembre AG de l'ASPTT d'Amiens.

09 décembre AG Aventure tout terrain pas de représentant à Gamaches.

10 décembre AG Doullens pas de représentant.

09 et 10 décembre AG de la FFCT à Colmar.

05 janvier réunion à Péronne pour le CoReg.

07 janvier AG Chaulnes.

08 janvier AG Fouilloy.

09 janvier Vœux du CDOS.

12 janvier Cérémonie des Vœux Amiens Métropole.

14 janvier Réunion CoReg à Villeneuve d'Ascq.

14 janvier AG Chés Avionneux à ALBERT.

31 janvier Réunion sur les Contrats d'Objectifs

Assemblée Générale du CDOS : E. Tellier représentera le Codep. Important que nous soyons représentés à cette instance. Il y aura vote. Souhaitons qu'il soit élu.

Répondre au sondage AF3V : un message sera envoyé aux clubs.

Réunion pour le CNDS (peut-être envisager de monter un dossier « développement durable »)

Aide au nouvel adhérent :

Le Codep prendra en charge le renouvellement de licence d'un nouvel adhérent à condition qu'il ait participé à 5 manifestations inscrites sur le OIN ; Le président du club sera chargé de remonter les informations au Codep. La licence sera remboursée par l'intermédiaire du club.

Aide au fonctionnement des clubs :

L'aide au fonctionnement des clubs est retardée pour des problèmes d'établissement des demandes (demande d'un seul club pour le moment). La répartition pourrait être revue : favoriser le(s) club(s) méritant(s) par la participation aux manifestations, présence aux AG, vote... Un courrier sera adressé au Conseil Départemental en ce sens.

Les clubs Samariens n'ont pas fait parvenir leur vote pour l'AG de la FFCT. Seuls 7 clubs ont voté en séance. Deux représentants de la Somme (J. Estienne et M. Taillefer) étaient pourtant présents à Colmar et auraient pu voter pour l'ensemble.

Le Samarien ne s'exprime pas.... DOMMAGE.

La subvention « contrat d'objectifs 2015 » (934 euros) a été versée en décembre. Elle aurait pu être de 1800 euros mais suite à l'étude du bilan financier de nos actions, l'aide a été de nouveau calculée au prorata des dépenses réellement engagées. Nos manifestations ne rencontrent pas assez de participants. Et pour deux manifestations (Toutes à Strasbourg et la semaine Jeunes) le financement a été traité par la Ligue et le CoDep. Pour la SNEJ suite à la non-participation financière prévue de la Ligue au W.E Picard cela a engendré une déduction qu'il est bien difficile de faire apparaître. D'où l'importance de faire passer le maximum d'actions financières par le Codep.

Statuts et règlement intérieur :

Suite à la régionalisation, les statuts et le règlement intérieur sont à repenser. Notre projet de développement (2018-2021) est en attente de celui de la FFCT et du Coreg de façon à ce qu'on puisse s'aligner dessus.

Notre contrat d'objectifs devra porter uniquement sur un axe ; pour mémoire nous en avons 4 pour 2015-2017.

Calendrier 2018 :

Beaucoup de structures fonctionnent maintenant en année civile, pourquoi pas le Codep. L'assemblée générale pourrait se tenir en janvier-février.

L'inscription d'une randonnée au calendrier, si le club n'est pas présent à l'assemblée générale du Codep, doit-on la maintenir ? Prévoir une clause au règlement intérieur ? A y réfléchir.

L'assemblée générale 2017 aura lieu à Saleux le 4 novembre.

Ouverture de saison à Méaulte :

Demande du club de Méaulte : Peut-on accueillir des non licenciés : OUI . L'ouverture de saison est ouverte aux licenciés et non licenciés à condition que la manifestation soit assurée (Option A).

A ce sujet : petit rappel : faire distinction entre licenciés et non licenciés dans les tarifs de manifestations. Depuis la régionalisation, le tarif de l'inscription est libre mais comme précisé dans les différents documents de la FFCT, une différence de 2 euros minimum doit être faite obligatoirement.

Sinon, pourquoi se licencier s'il n'y a pas d'avantage ? Cela peut entraîner la baisse des effectifs.

Une récente enquête sur le sport a montré le faible attachement des français à pratiquer un sport dans un club. Pourtant les activités les plus pratiquées sont la marche, la natation et le vélo.... Chez les licenciés, c'est dans le football, le tennis, le golf où il y a le plus d'adhérents....

Dans un avenir proche suite à la loi sur la transition énergétique, la vaisselle jetable en plastique sera interdite. Le CoDep (commission développement durable) envisage de centraliser les besoins en gobelets compostables ou réutilisables ainsi que du matériel de fléchage (Vtt-Route). Un recensement sera fait en cours d'année avec la possibilité de financer une partie des achats par une subvention. A penser lors de l'établissement de notre prochain plan de développement.

En ce qui concerne les dépliants sur la promo FFCT, Sécurité (chute à vélo, automobilistes attention...) ils se trouvent dans les kits de communication en achat libre à la boutique FFCT.

Si une opération nationale se présente, le CoDep se portera acquéreur pour les clubs Samariens comme il l'a déjà fait sur le dépliant "Les bons réflexes pour tous !"

Prochaines réunions :

- 20 mai : Doullens - 14h -
- 7 octobre : ? (la journée avec les présidents de club)

La séance est levée à 18h.

Le Président

La secrétaire

